

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



## Déclaration de Maladie

M22- 0006114

29347

MUPRAS  
RECEPTIONS  
9

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5104 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : Rachid J. J. Mohamed

Date de naissance : 1954

Adresse : 55 Rue A. Bakkoum Koutoubi Benchehida

Tél. : 0654587602 Total des frais engagés : 436,50 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur ARAKI HOUSSAIN Najib  
Médecine Générale  
16, Rue Okba F. Ben Nafie  
BERRECHID

Date de consultation : 24/08/2021 Age :

Nom et prénom du malade : RACHID J. J. Mohamed Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Syndrome aux yeux et au visage et

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : Syndrome aux yeux et au visage et

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DEROUA Le : 06/08/2021

Signature de l'adhérent(e) : Y

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : [contact@mupras.com](mailto:contact@mupras.com)
- Prise en charge : [pec@mupras.com](mailto:pec@mupras.com)
- Adhésion et changement de statut : [adhésion@mupras.com](mailto:adhésion@mupras.com)

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2021-08-21	C 1	200	200	Dottieur KARAGHOUSSAINI M.D. Médecine Générale 16, Rue Okba Ben Nafaa BERRECHID TEL: 33.73.21

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
IMP. PHARMACIE D'ALGER	21.08.22	236,50

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
IMP. PHARMACIE D'ALGER			

### AUXILIAIRES MEDICAUX

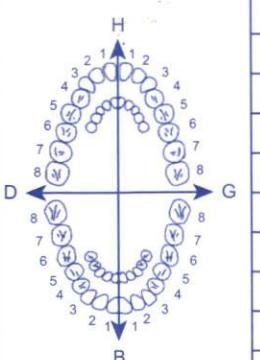
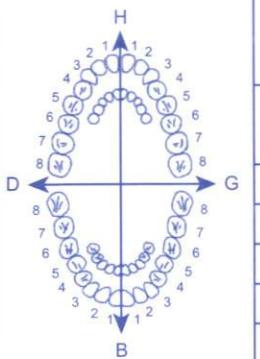
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux												
				MONTANTS DES SOINS												
				DEBUT D'EXECUTION												
				FIN D'EXECUTION												
				Coefficient des Travaux												
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS												
	<table border="1"> <tr> <td>H</td><td>25533412</td><td>21433552</td></tr> <tr> <td>00000000</td><td>00000000</td><td></td></tr> <tr> <td>00000000</td><td>00000000</td><td></td></tr> <tr> <td>35533411</td><td>11433553</td><td></td></tr> </table>			H	25533412	21433552	00000000	00000000		00000000	00000000		35533411	11433553		DATE DU DEVIS
H	25533412	21433552														
00000000	00000000															
00000000	00000000															
35533411	11433553															
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			DATE DE L'EXECUTION												

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ABAQI HOUSSAINI Najib

MEDECINE GENERALE

Echographie Générale

Ex. Médecin Chef des Forces

Royales Airs de Casablanca

Expert assermenté auprès des Tribunaux

16, Rue Okba Bnou Nafie - Berrechid

Tél. : 05 22 33 73 21

CSM : 06 62 07 65 56

24 AOUT 2022

الدكتور عباقي حسني في بحث

الطب العام

الفحص بالصدى

طبيب (رئيس) سابق بالقوات

الجوية الملكية بالدار البيضاء

خبير معتمد لدى المحاكم

16. زنقة عقبة بن نافع - درشيد

الهاتف : 05 22 33 73 21

الهاتف : 06 62 07 65 56

المحمول : 06 62 07 65 56

RADIOMed

18,00

① Dolysine 1/2 3 g

47,90

Ano fasp 20 mg 1/2



59,50

② Maxistone 2 gel

11,50

des SV du rgs 1/2

④ Hemofast sup 2 pp :

56,60

⑤ Dolystene 1/2

36,50

صيدلية الوادي  
Pharmacie EL QUALIDAIN  
Samiye 21 en Pharmacie  
Laouissi de Neuassej - Tél. (02) 33 47 38  
CASABLANCA

Dr. ABAQI HOUSSAINI Najib  
Medecine Générale  
16, Rue Okba Bnou Nafie  
BERRECHID - Tél. : 33 73 21

Maxitone®  
Comprimé

Lot: 210703  
À consommer de préférence avant le: 09/2024  
PPC: 99,50 DH

LOT: M20186  
EXP: OCT 2023  
PPV: 47,90 DH

Anafranil® 25 mg  
30 dragées

6 118000 220015

Distribué par MSD Maroc  
AMM 74/19 DMP/21/NRQ  
P.P.V: 56,60 DH



6 118001 150137 >

18,00

PPV: 18,00 DH  
PER 11/23  
LOT J3134

Doliprane vitamine C®  
Paracetamol 500mg + Vitamine C 150mg

16 comprimés effervescents



6 118000 041252